

## L'enquête auprès de la Génération 2017 du Céreq

D'août 2020 à mars 2021, le Céreq a interrogé un échantillon national de jeunes sortis du système éducatif au cours ou à l'issue de l'année scolaire 2016-2017. Les 25 000 jeunes qui ont répondu sont représentatifs des 746 000 qui, cette année-là, ont quitté pour la première fois un établissement du système éducatif français (départements ultramarins y compris), tous niveaux de formation confondus.

Cette enquête de la statistique publique s'inscrit dans un dispositif d'observation régulier, une génération nouvelle de sortants étant enquêtée tous les trois ans. Les jeunes interrogés ont en commun d'être tous arrivés sur le marché du travail la même année, ce qui permet d'évacuer les écarts liés aux variations de la conjoncture. Par ailleurs, quel que soit leur parcours scolaire, les jeunes sont interrogés de manière homogène, ce qui permet de produire des indicateurs d'insertion comparables selon les niveaux de formation, les filières et les spécialités.

Plusieurs nouveautés distinguent cette nouvelle enquête. En premier lieu, le mode d'interrogation est désormais multimode (internet et téléphone). Une autre nouveauté majeure est l'évolution du champ : les périodes de césure passent de 12 à 16 mois, les sortants de contrats de professionnalisation (au même titre que les sortants des contrats d'apprentissage) sont inclus, de même que les résidents à l'étranger au moment de l'enquête.

Cette enquête vise à étudier les conditions d'accès à l'emploi et les trajectoires professionnelles, en fonction de la formation initiale suivie et diverses caractéristiques individuelles (genre, origines socioculturelles, etc.). Elle aborde le parcours scolaire et ses spécificités (stages, séjours à l'étranger, financement des études), et s'attache à décrire finement les différentes situations d'activité mois par mois entre la sortie de formation et la situation à l'automne 2020. Un module Covid a été intégré au questionnaire afin d'étudier l'impact du premier confinement sur l'emploi des jeunes, sur leurs conditions de travail ainsi que les inflexions qu'ils ont pu apporter à leurs projets professionnels.